

**COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU MARDI 19 JANVIER 2016**

PRÉSENTS : HEISON Christian, CHAL Joanny, VIBERT Martine, BOUVIER Serge, CHATEL Bernard, ROBICHON-LIEVOIS Françoise, PERRISSOUD Jean-Laurent, Josiane LIEBERT, GRUFFAT Isabelle, Anne PINON.

ABSENTS EXCUSES : GOURY Elodie (pouvoir à Martine VIBERT) - BOUVET MUGNIER Claire (pouvoir à Bernard CHATEL) - GOURLAIN Jacky - BAILLARGEAT Marc - REYNAUD Christian .

SECRETAIRE DE SEANCE : Martine VIBERT

La séance du conseil municipal débute à 20h00

Approbation à l'unanimité du procès verbal du Conseil Municipal du 24 novembre 2015.

1. POINT DES COMMISSION COMMUNALES

Bâtiments

1. La consultation pour les portes et fenêtres de l'école est lancée.
2. Salle d'animation : deux cabinets sur trois ont répondu à une consultation relative à l'étude de rénovation de la salle d'animation. Les élus décident de fixer un rendez vous avec les deux cabinets pour présentation des dossiers respectifs.
3. Certains volets roulants du groupe scolaires ne fonctionnant pas correctement, des travaux de vérifications et d'entretien seront conduits pendant les vacances de février avec nacelle afin d'assurer la sécurité des agents techniques.

Voirie

1. Travaux de pose de signalétique à venir dans le dossier de mise en sécurité sur le secteur du Chef lieu à Parmand.
2. Le cabinet Daviet est mandaté pour marché à bon de commande pour les chantiers de voirie sur trois ans.
3. La réalisation du bassin de rétention des Mollards est fixée courant du premier semestre 2016.

Scolaire

1. Dans le cadre du Plan de Prévention de Mise en Sécurité en cas d'intrusion, un exercice a été réalisé le lundi 14 décembre 2015 au groupe scolaire. Deux lieux distincts par étage ont été identifiés et une liste de divers matériels et fournitures a été transmise à la mairie (eau, avertisseur sonore, radio, ...) pour achat; un contact avec le directeur de l'école sera pris afin de faire un point sur ce dossier.

2. CONVENTION ROUTE DE PARMAND

Monsieur le Maire informe les membres du conseil municipal de la suite apportée au dossier de sinistre suite à l'éboulement route de Parmand : les travaux sont désormais achevés.

Le Conseil Municipal après échanges et débats, autorise à l'unanimité le Maire à signer la convention de financement tripartite (entre la commune de Moye, l'entreprise de travaux Famy et la Communauté de Communes du Canton de Runilly), pour solde de tout compte sur l'ensemble des travaux.

3. URBANISME

Afin de poursuivre l'étude d'aménagement de la Ferme du Foug, un rendez vous a été pris avec le cabinet en charge du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal - PLUI - pour l'étude de la modification à apporter au regard du projet global et des modalités de la révision.

4. PREPARATION BUDGET 2016

Le calendrier budgétaire est fixé, le vote du budget 2016 aura lieu de 29 mars 2016.

5. SCHEMA DEPARTEMENTAL DE COOPERATION INTERCOMMUNALE

Mr le Maire présente aux membres du Conseil Municipal l'amendement en faveur du rattachement de la Communauté de Communes du Pays d'Alby à la Communauté de Communes du Canton de Rumilly. Cet amendement a été adressé à tous les membres de la CDCI (Commission Départementale de Coopération Intercommunale) qui se réunira le 4 mars 2016.

6. DIVERS

➤ Convention Savoie Biblio

Mr le Maire informe les Elus que la convention de partenariat avec Savoie Biblio est caduque.

Ce partenariat permet au quotidien de proposer des ouvrages variés, en lien avec les programmes des enseignants, mais également de fournir des livres en gros caractères pour le service P'âgées Livres.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, autorise à l'unanimité le Maire à signer la convention Savoie Biblio pour la période 2015-2020.

➤ Expert immobilier

Il est décidé du recours à un expert immobilier afin de procéder au diagnostic de deux bâtiments aux lieux dits "Chez Tounin " et " Nivellard".

➤ Situation du personnel

Monsieur le Maire rappelle que le contrat de travail de l'agent technique arrive à son terme le 31/01/2016. Afin de sécuriser le contrat, la mutualisation avec une autre collectivité embauchant à temps plein l'agent technique est envisagée avec signature d'une convention de mise à disposition à la commune de Moye.

La séance du conseil municipal est levée à 22h30

**Le Maire de Moye
Christian HEISON**

